



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 1 de 4  
Date : 25/01/07

## I. IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM COMMERCIAL (sur l'étiquette) : LATAPOXY® 210 Poudre Partie C

FAMILLE CHIMIQUE :

NOM DU FABRICANT :

LATICRETE INTERNATIONAL, INC.  
1 Laticrete Park, N.  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis

Révisé et approuvé par :  
Steven B. Fine  
Steven B. Fine  
Sr. Research Chemist/Safety Officer

Numéro de téléphone d'information : (203) 393-0010

Date de préparation ou de révision : 5/08 Nom du préparateur : S.B. Fine

## II. INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOMS CHIMIQUES	NUMÉROS CAS	%	ACGIH TLV	OSHA PEL	AUTRE (PRÉCISER)
Ciment Portland	65997-15-1	45-55 %	10 mg/m <sup>3</sup>	50 mppcf	S.O.
Sable siliceux	14808-60-7	45-55 %	S.O.	0,1 mg/m <sup>3</sup>	S.O.

**S.O. = Sans objet ou non disponible**

## III. RISQUES POUR LA SANTÉ

SYMPTÔMES DE LA SUREXPOSITION pour chaque voie d'exposition potentielle. (Effets à long terme possibles) Bronchite chronique, possible silicose ou cancer en cas d'exposition supérieure aux limites admissibles pendant une durée prolongée

SIGNES ET SYMPTÔMES DE L'EXPOSITION (effets aigus)

Inhalation : Irritation du nez, toux, respiration laborieuse, expectoration

Contact avec la peau ou les yeux : Irritation des yeux, sensibilisation de la peau

Absorption cutanée : S.O.

Ingestion : Expectoration

AGENT CANCÉROGÈNE PRÉSUMÉ ?

NON : Les ingrédients de ce produit ne figurent pas sur les listes ci-dessous.

OUI :  OSHA fédérale  NTP  CIRC





## FICHE SIGNALÉTIQUE

Rév.: B  
Page : 3 de 4  
Date : 25/01/07

----- VIII. Contrôle de l'exposition et protection individuelle -----  
Ventilation et mécanismes techniques : S.O.

Protection respiratoire (type) : Masque à poussière homologué NIOSH si la TLV est dépassée.

Protection des yeux (type) : Lunettes à coques ou lunettes de sécurité

Gants (préciser la matière) : Porter des gants imperméables en vinyle ou en caoutchouc.

Autres vêtements et équipements : Porter un vêtement approprié pour empêcher le contact avec la peau. Une crème hydrophobe aidera à protéger la peau de la contamination.

Pratiques de travail, pratiques d'hygiène : Familiariser le personnel avec les procédures de manutention spéciales figurant dans cette section ; préconiser également l'enlèvement sans délai des vêtements souillés et le nettoyage des zones contaminées.

Autres exigences de manipulation et d'entreposage : S.O.

Mesures de protection durant l'entretien de matériel souillé : Voir ci-dessus.

----- IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES -----

Densité de vapeur (air=1) : S.O.

Point ou plage de fusion, °C (°F) : S.O.

Densité : 1,28

Point ou plage d'ébullition, °C (°F) : S.O.

Solubilité dans l'eau : insoluble

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) : S.O.

Tension de vapeur, mmHg à 20 °C : S.O.

Aspect et odeur : poudre grise ou blanche inodore

COMMENT DÉTECTER CETTE SUBSTANCE (caractéristiques de détection de la substance en tant que gaz, vapeur, poussière ou brouillard) :

----- X. RÉACTIVITÉ -----

Stabilité :

  x   Stable

       Instable

Conditions à éviter : Garder au sec jusqu'à l'utilisation.

Incompatibilités (matériaux à éviter) : S.O.

Produits de décomposition dangereux (y compris produits de combustion) : (de la combustion, du chauffage ou de la réaction avec d'autres matières). S.O.

	Formulaire	<b>F 7.3.29</b>
	<b>FICHE SIGNALÉTIQUE</b>	Rév.: <b>B</b> Page : <b>4 de 4</b> Date : <b>25/01/07</b>

Polymérisation dangereuse : \_\_\_\_\_ Peut se produire \_\_\_\_\_ x Ne se produit pas

Conditions à éviter : S.O.

-----XI. Informations toxicologiques-----

S.O.

-----XII. Informations écologiques-----

-

S.O.

-----XIII. Informations relatives à l'élimination-----

Éliminer en conformité avec les réglementations locales, provinciales et fédérales.

-----XIV. Informations relatives au transport-----

Aucun étiquetage ni affichage de transport particulier n'est requis.

-----XV. Informations réglementaires-----

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire des substances chimiques TSCA de l'U.S. EPA.

SIMDUT Code D.2

Ce produit contient une substance chimique déclarée responsable de cancer, ou d'effets néfastes pour la reproduction par l'État de la Californie.

-----XVI Autres informations-----

Ces renseignements sont fournis sans aucune forme de garantie, d'assertion, d'induction ou de licence, sinon qu'ils sont exacts à notre connaissance ou obtenus auprès de sources que nous présumons exactes.